



## I. Présentation

Le programme « un an en France » existe depuis 1988 et permet chaque année à une quarantaine d'élèves suédois de séjourner dans un établissement scolaire français. Un tel séjour représente une expérience enrichissante pour tous : élèves, professeurs et familles d'accueil.

C'est un programme de coopération entre le ministère français de l'Éducation nationale de la Jeunesse et de la Vie Associative (MENJVA), représenté en Suède par le service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France à Stockholm et le ministère suédois de l'Éducation et des Sciences, l'agence nationale des établissements scolaires, l'association suédoise des professeurs de français (FLF), l'association suédoise des enseignants de langue vivante (LMS) et le bureau international des programmes éducatifs (Internationella programkontoret - IPK).

En France, le Centre international d'études pédagogiques (CIEP), opérateur du MENJVA, est responsable de la campagne de recrutement des candidatures des établissements en collaboration avec l'Ambassade de France et l'IPK.

En Suède, l'IPK est chargé de l'administration du programme à la demande du ministère suédois de l'Éducation et des Sciences. Il gère la sélection des candidats, l'information diffusée, et l'évaluation du programme.

L'Ambassade de France à Stockholm est chargée des relations avec les lycées en France. Chaque établissement scolaire est responsable de l'enseignement et de l'hébergement de l'élève, en internat et en famille. Chaque proviseur prend toutes les décisions concernant l'élève pendant son séjour en France, cela en consultation avec l'Ambassade de France à Stockholm.

Au cours de cette année scolaire, l'élève est placé sous la tutelle de Madame Ebba Palmstierna, responsable du suivi des élèves suédois en France. Cette personne a l'autorisation d'exercer la responsabilité parentale qui n'incombe en aucun cas à la famille d'accueil. (Cf.: coordonnées p.8).

Les élèves sélectionnés bénéficient d'une bourse individuelle du gouvernement suédois versée par l'organisme Centrala Studiestödsnämnden (CSN), couvrant une partie des frais de séjour en France. Cette bourse est composée de l'allocation d'études à laquelle tous les lycéens en Suède ont droit et d'une allocation complémentaire d'hébergement.

Les élèves ont tous souscrit une assurance venant compléter l'assurance scolaire dont ils bénéficient dans le cadre de leurs inscriptions dans l'établissement français. Une couverture sociale est également prévue pour les dépenses de santé : les élèves possèdent la carte européenne d'assurance maladie pour obtenir un remboursement en Suède. Ils peuvent ainsi consulter un médecin en France et être remboursés moyennant l'envoi des justificatifs en Suède.

## II. Trouver une famille d'accueil

Dans un premier temps, l'établissement d'accueil peut commencer par faire la promotion du programme directement dans les classes. La présentation peut se faire par les professeurs, et également par voie d'affichage au sein de l'établissement scolaire. Les élèves intéressés pourront ainsi en parler à leurs parents pour les motiver et obtenir leur accord. Le proviseur ou la personne en charge du dossier doit dans un second temps vérifier que la famille répond aux critères pour recevoir un jeune durant une année scolaire.

Le lycée peut aussi diffuser des informations sur ce programme auprès de l'association des parents d'élèves tout comme auprès d'autres organisations dans la ville. La publication d'une petite annonce de recherche de famille d'accueil dans la presse locale peut être envisageable.

Enfin, c'est également par une réunion entre collègues au lycée que l'on peut éventuellement recenser les familles et professeurs intéressés par cette expérience.

Il n'est pas obligatoire de trouver une famille par élève durant toute la durée du séjour. Plusieurs familles (deux à trois maximum) peuvent prendre le relais et se partager l'accueil du jeune suédois en divisant l'année scolaire en deux semestres ou en trois trimestres. Cela permettra à l'élève de connaître différents milieux et traditions, de partager et d'échanger davantage.



Trouver une famille d'accueil demande parfois beaucoup de temps et d'efforts de la part du proviseur et de la personne responsable du dossier au sein de l'établissement. Il faut donc prévoir cette démarche dès l'avis de sélection de votre établissement communiqué par le CIEP.

### III. Choisir une famille d'accueil

Chaque famille d'accueil bénéficie d'un défraiement de 152€ par mois, compensant les dépenses engagées à l'occasion du séjour de l'élève à son domicile. L'élève lui versera cette somme à l'avance, c'est-à-dire au début de chaque mois. L'élève séjournera dans la famille d'accueil pendant les week-ends et les vacances scolaires. Si l'élève veut passer ses vacances ailleurs, par exemple en retournant en Suède pendant quelques jours ou semaines, la famille sera tout de même rémunérée. En revanche, s'il décide de rester en France pendant toutes les périodes de vacances, il appartient à la famille de le loger et de le nourrir.

Les familles d'accueil sont dans l'obligation de recevoir le défraiement mensuel précité.



***Etre une « bonne famille d'accueil », c'est d'abord :***

- avoir au moins un adolescent dans la même tranche d'âge ;
- un intérêt pour connaître et faire connaître différentes cultures.

***et c'est aussi :***

- avoir la possibilité d'aller chercher le jeune élève à son arrivée à la gare / à l'aéroport quelques jours avant la rentrée ;
- avoir la possibilité de le loger dans une chambre individuelle ou bien dans la même chambre qu'un autre adolescent du même sexe ;
- avoir la possibilité de lui offrir un endroit calme pour étudier et aussi de la place pour mettre ses affaires et ses vêtements ;
- avoir la possibilité de servir tous les repas pendant son séjour et, si la famille s'absente pendant le week-end, veiller à ce qu'il y ait de la nourriture qu'il pourra préparer lui-même ;
- être prêt à le conduire à différentes activités ;
- avoir la volonté de bien l'intégrer dans la vie quotidienne de la famille ;
- lui faire visiter la région et le pays et lui faire connaître d'autres personnes.

## IV. Préparer l'arrivée au lycée

A son arrivée au lycée, le / la jeune Suédois(e) se sent souvent un peu perdu(e). Pour faciliter son intégration, plusieurs actions sont possibles :

- expliquer aux élèves, avant les vacances scolaires, qu'il y aura un/une jeune Suédois(e) dans la classe à la rentrée ;
- demander s'il serait possible de former un petit groupe d'accueil dans cette classe (3-5 personnes) qui puissent assumer la responsabilité de faciliter son intégration (présentation aux autres élèves, tour de l'établissement, accompagnement, organisation d'une petite réunion de bienvenue, etc.) ;
- informer lors de la prérentrée tous les enseignants de la classe qu'il y a un nouvel élève non francophone ;
- offrir un cours de français supplémentaire au moins pendant la première partie du séjour.

Le/la jeune Suédois(e) est informé(e) avant son départ que de grandes différences existent entre les systèmes scolaires français et suédois et qu'un effort d'adaptation est nécessaire pour vivre au mieux cette expérience.



Pourtant, il faut bien prendre en considération les points suivants pour essayer d'anticiper tout éventuel comportement qui vous paraîtrait surprenant.

En Suède,

- on tutoie le professeur ;
- on peut discuter avec le professeur en classe (remettre son discours en question) – cela fait partie de la pédagogie pour obtenir des échanges intéressants en classe ;
- on peut arriver parfois en retard sans que cela ait des conséquences graves ;
- on travaille souvent en groupe sans la surveillance d'un professeur ;
- on peut annoncer uniquement au professeur concerné que l'on sera absent pendant un cours (pour une visite médicale par exemple).



Il est important que le/la Suédois(e) puisse apporter quelque chose au lycée, aux professeurs et à ses camarades de classe partageant ainsi sa culture et remerciant les personnes qui l'ont accueilli(e).

## V. Contribuer à la vie de l'établissement

Cette année d'accueil d'un (e) jeune Suédois(e) se base sur un échange de connaissances et de cultures. Il est donc envisageable de demander les contributions suivantes au jeune suédois(e) que vous recevrez :

- assister l'enseignant dans la langue ;
- présenter la culture, l'histoire, la géographie, la politique etc de la Suède ;
- organiser un repas ou un goûter suédois ;
- célébrer les fêtes suédoises ;
- préparer une présentation de sa région ou de la Suède dans une ou plusieurs classes ;
- présenter votre lycée lors de son retour dans son établissement d'origine pour amorcer un possible échange à l'avenir.

En témoignage de cette expérience unique, nous terminons ce petit guide par un poème écrit par une jeune Suédoise, Lina, après ses premiers six mois à Boulogne-sur-Mer, il y a quatre ans :

### **Ceux-là**

*Il y a ceux qui partent parce qu'ils en ont toujours eu envie, et ceux qui se sont laissés guider ;*

*Il y a ceux qui partent parce qu'on les a convaincus d'y aller et ceux qui se sont efforcés de convaincre les autres jusqu'à les faire plier ;*

*Il y a ceux pour qui il n'était pas question de dire "non", et ceux qui se sont posé beaucoup de questions ;*

*Ceux qu'un parent a aiguillé, convaincu, poussé, et ceux qui ont agi ainsi parce qu'ainsi ils en ont décidé ;*

*Il y a ceux qui fuient la routine et le laisser-aller, et ceux qui vont simplement vers la nouveauté ;*

*Il y a ceux qui se disent: "Pourquoi pas moi?", et ceux qui pensent : "Cette fois, c'est à moi" ;*

*Il y a ceux qui partent pour faire plaisir à leurs parents, et ceux qui le font plutôt pour les apostropher ;*

*Il y a ceux qui pensent sacrifier une année, et ceux qui pensent plutôt la bonifier ;*

*Il y a ceux pour qui l'idée de partir un an est plutôt marrante, et ceux pour qui elle est presque angoissante ;*

*Il y a ceux qui se décident sur un coup de tête et ceux qui ont mûri leur projet ;*

*Il y a ceux qui partent sans jamais en parler et ceux qui sans cesse abordent le sujet ;*

*Il y a ceux qui se moquent de ce qui se dit autour d'eux, et ceux que le doute habite et fait vaciller ;*

*Il y a ceux pour qui partir est facile et ceux pour qui c'est plus compliqué ;*

*Il y a ceux pour qui le départ est un arrachement et ceux pour qui c'est une épine qu'ils s'ôtent du pied ;*

*Il y a ceux qui s'en vont en pensant ici tout laisser, et ceux qui, là bas, espèrent tout retrouver ;*

*Il y a ceux qui nous quittent en pleurant, presque en tout regrettant, et ceux qui le font en chantant, tout tranquilles et décontractés ;*

*Il y a ceux qui partent en rêvant aux possibles et probables, et ceux qui laissent venir, doucement, sans jamais rien imaginer ni préparer ;*

*Et puis, il y a ceux qui ne partent pas.*



## Contacts

*Nous vous remercions pour votre engagement dans ce programme franco-suédois et nous sommes à votre disposition pour vous assister pour toute question relative à l'intégration du/de la jeune Suédois(e) en France.*

### **SUEDE :**

Madame Lena Milani  
Bureau International des Programmes Éducatifs  
Box 22007, 104 22 Stockholm - Suède  
Tel: +46 8 453 72 22  
Mail : [lena.milani@programkontoret.se](mailto:lena.milani@programkontoret.se)

Monsieur Christophe Premat  
Ambassade de France en Suède  
Kommendörsgatan 13  
Box 5296 SE-102 46 Stockholm - Suède  
Tel: +46 8 459 53 85  
Mail : [christophe.premat@diplomatie.gouv.fr](mailto:christophe.premat@diplomatie.gouv.fr)

### **FRANCE:**

Madame Ebba Palmstierna, responsable pour les élèves en France.  
Tel : 01 43 52 94 50  
Mail : [ebba.p@orange.fr](mailto:ebba.p@orange.fr)

Madame Marie Salaün  
Centre international d'études pédagogiques (CIEP)  
1, avenue Léon-Journault- 92 318 Sèvres cedex-France  
Tél. +33 (0)1 45 07 63 55,  
Mail : [francosuedois@ciep.fr](mailto:francosuedois@ciep.fr)